

## RAPPORT DE MADAME MARIE-NOËLLE BHÉRER, MAIRESSE

Rapport sur les faits saillants du rapport financier 2021 et du rapport du vérificateur de la Municipalité de Saint-Prime, conformément à l'article 176.2 du Code municipal.



Chers citoyens et citoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe de la municipalité de Saint-Prime.

La présentation de nos résultats financiers de 2021 vous permettra, je l'espère bien, d'être mieux informés et de connaître les principaux projets réalisés par votre municipalité. Préparé par Madame Caroline Bergeron, directrice générale, le rapport financier de la Municipalité de Saint-Prime a été audité par la firme de comptables professionnels agréés MNP, conformément aux exigences du Code municipal du Québec.

### FONDS D'ADMINISTRATION BUDGÉTAIRE



Au 31 décembre 2021, la Municipalité de Saint-Prime avait des revenus consolidés (incluant ceux de la Marina et de la Corporation du Bedeau) de **5 809 045 \$** comparativement à des dépenses de **5 794 866 \$**, d'où il résulte **un surplus de fonctionnement à des fins fiscales de 443 955 \$**.

(Source : page 23 R.F.)

Ces résultats entraînent un surplus accumulé consolidé de **1 208 583 \$** (Source : page 27 du Rapport Financier) plus un fonds de roulement de 526 000 \$ comprenant un capital engagé de 326 957 \$.

**Note 1 :** L'intégration du périmètre comptable, soit les organismes contrôlés par la municipalité (corporation du Bedeau et Marina), a eu comme résultat d'augmenter les revenus de 382 584 \$ et les dépenses de 351 088 \$.

Notons, par ailleurs, que pendant l'année 2021, la municipalité a investi **1 128 730 \$**, comparativement à **3 527 963 \$** en 2020 (Source : page 7 L15 R.F.); investissements principalement attribuables aux projets suivants :

Réfection du chemin de la Pointe-Bleue (règl. 2021-05)	<b>515 029 \$</b>
Usine de déphosphatation (règl. 2020-02)	<b>184 031 \$</b>
Prolongement de la rue des Cerisiers (règl. 2015-01)	<b>236 320 \$</b>

### SERVICE DE LA DETTE



Concernant l'endettement au 31 décembre 2021, voici les divers renseignements qui le caractérise :

Notre municipalité possédait des actifs financiers de **6 698 188 \$** (encaisse, comptes et subventions à recevoir) et des actifs non financiers de 23 170 286 \$ dont 22 370 212 \$ d'immobilisations (Source : page 5 R.F.) tandis que l'endettement total net à long terme se chiffrait à **8 310 988 \$** dont 5 395 624 \$ issu de l'administration municipale et 2 915 364 \$ provenant de notre quote-part à la MRC du Domaine du Roy.

D'autres indicateurs relatifs à notre état d'endettement révèlent que :

- L'endettement total net par personne représente **2 969 \$** (population de 2799) par rapport à 2 942 \$ (population de 2 755) pour l'an dernier. Cet endettement se divise comme suit :

#### Quote-part totale de la MRC

1 042 \$ per capita (1 114 \$ en 2020)

#### Municipalité de Saint-Prime

1 927 \$ per capita (1 827 \$ en 2020)

- L'évaluation imposable est passée de 243 448 300 \$ (lors du dépôt du rôle 2020) à **262 909 900 \$** au 31 décembre 2021, pour une augmentation de **7.99 %**.
- Le taux global de taxation est de **1,5366 du 100 \$** d'évaluation (Source : page S33 R.F.).

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

L'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Prime et des organismes qui sont sous son contrôle, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, indique que ceux-ci sont conformes aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la Loi, je vous informe que la rémunération des élus municipaux pour l'année 2021 était :

#### Maire et/ou mairesse

Rémunération de base : 18 483 \$

Allocation de dépenses pour la municipalité : 9 242 \$

#### Conseillers

Rémunération de base d'un conseiller ou d'une conseillère : 6 161 \$

Allocation de dépenses d'un conseiller ou d'une conseillère : 3 080 \$

Note : À ces montants, s'ajoutent les rémunérations et allocations versées au maire, pour son siège à la MRC du Domaine du Roy.

*Marie-Noëlle Bé*

Marie-Noëlle Bhérer, mairesse

Municipalité de Saint-Prime

Le 16 mai 2022